

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 janvier 2025

---

MESURES D'URGENCE CONTRE LA VIE CHÈRE ET À RÉGULER LA CONCENTRATION  
DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER - (N° 698)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 34

présenté par

Mme Bellay et les membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la première phrase de l'alinéa 25, substituer au mot :

« acteurs »

les mots :

« organisations et entreprises ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel de précision législative : en l'état, le mot « acteurs » fait également référence au préfet, qui ne réalise pas de marge.